

## CONVOCACTION - EXAMEN PASS ORLEANS (hors aménagement d'études)

Faculté de médecine de TOURS  
Service scolarité Examens

TOURS, le 20 mars 2026

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves du 2ème semestre selon le déroulement ci-après :

DATE	UE	DISCIPLINE	HORAIRE D'APPEL	DEBUT EPREUVE	DUREE EPREUVE	FIN EPREUVE
Vendredi 17 avril 2026	Module 8	Savoirs et méthodes quantitatives	8h15	9h00	2h30	11h30
	Module 6	La cellule et les tissus	13h15	14h00	1h30	15h30
	Module 7	Module « mineure »		15h45	1h30	17h15
Mardi 28 avril 2026	Module 5 - EP1	Tronc commun	8h45	9h30	1h30	11h00
		Étudiants devant passer 1 épreuve	13h15	14h00	45mn	14h45
	Module 5 - EP 2 <i>Filières MMOPK</i>	Étudiants devant passer 2 épreuves	13h15	14h00	45mn	14h45
		1 <sup>ère</sup> épreuve		15h15	45mn	16h00
		2 <sup>ème</sup> épreuve	14h00	45mn	14h45	
	Étudiants devant passer 3 épreuves	13h15	15h15	45mn	16h00	
1 <sup>ère</sup> épreuve	14h00		45mn	14h45		
2 <sup>ème</sup> épreuve	15h15		45mn	16h00		
		3 <sup>ème</sup> épreuve	16h30	45mn	17h15	

**LIEU D'EXAMEN** : Amphitheâtre Pothier le 17/04 et Faculté de Droit Economie Gestion et UFR STAPS le 28/04 (voir listing de placement)

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

**PLACEMENT DANS LES AMPHIS :**

Dans les amphis, les étudiants sont répartis en zones

**AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :**

Présenter votre pièce d'identité à l'entrée de l'amphi dans lequel vous composez.  
Déposer vos sacs et vêtements dans la zone indiquée dans votre salle d'examens.

Dès lors que vous passerez la porte d'accueil du site, aucune sortie de la zone de composition ne sera autorisée, même entre deux épreuves.

Les mouvements aux toilettes seront autorisés uniquement en cas d'urgence et les sorties définitives seront interdites.

**En cas de non-respect des consignes, le responsable du centre pourra vous exclure des épreuves.**

Le Doyen de l'UFR Médecine  
  
 Professeur Denis-ANGOUVANT

## CONVOCACTION - EXAMEN PASS ORLEANS (avec aménagement d'études)

Faculté de médecine de TOURS  
Service scolarité Examens

TOURS, le 20 mars 2026

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves du 2ème semestre selon le déroulement ci-après :

DATE	UE	DISCIPLINE	HORAIRE D'APPEL	DEBUT EPREUVE	DUREE EPREUVE	FIN EPREUVE Hors 1/3 temps	Durée 1/3 temps	Fin 1/3 temps
Vendredi 17 avril 2026	Module 8	Savoirs et méthodes quantitatives	8h15	8h30	2h30	11h00	50mn	11h50
	Module 6	La cellule et les tissus	13h00	13h30	1h30	15h00	30mn	15h30
	Module 7	Module « mineure »		15h45	1h30	17h15	30mn	17h45
Mardi 28 avril 2026 Filières MMOPK	Module 5 - EP1	Tronc commun	08h45	9h30	1h30	11h00	30mn	11h30
	Module 5 - EP2	Étudiants devant passer 1 épreuve	13h15	14h00	45 min	14h45	15mn	15h00
		Étudiants devant passer 2 épreuves	13h15	14h00	45 min	14h45	15mn	15h00
	Module 5 - EP2	Étudiants devant passer 3 épreuves	13h15	15h15	45min	16h00	15mn	16h15
		1ère épreuve	14h00	45 min	14h45	15mn	15h00	
			2ème épreuve	15h15	45 min	16h00	15mn	16h15
3ème épreuve	16h30	45 min	17h15	15mn	17h30			

### LIEU D'EXAMEN : Faculté de Droit Economie Gestion – salle B004

Afin d'assurer l'égalité entre les candidats et la régularité de l'examen, il vous est demandé de porter une tenue qui permette de vérifier aisément l'absence de toute tentative de fraude et ce, pour toute la durée des épreuves.

### PLACEMENT DANS LES AMPHIS :

Dans les amphis, les étudiants sont répartis en zones

### AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE VOUS DEVREZ :

Présenter votre pièce d'identité à l'entrée de l'amphi dans lequel vous composez.  
Déposer vos sacs et vêtements dans la zone indiquée dans votre salle d'examens.

Dès lors que vous passerez la porte d'accueil du site, aucune sortie de la zone de composition ne sera autorisée, même entre deux épreuves.

Les mouvements aux toilettes seront autorisés uniquement en cas d'urgence et les sorties définitives seront interdites.

**En cas de non-respect des consignes, le responsable du centre pourra vous exclure des épreuves.**

Le Doyen de l'UFR Médecine



Professeur Denis ANGOUVANT